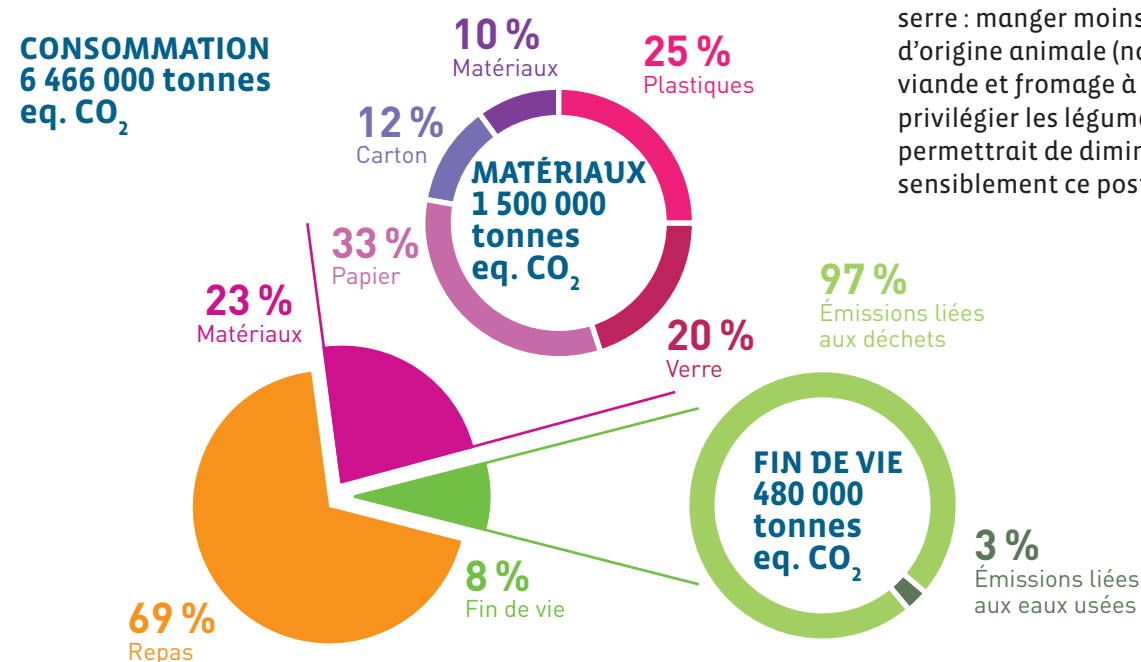


Consommations et déchets

Le poste *Consommations et déchets* correspond aux émissions liées à la fabrication de l'ensemble des marchandises consommées ou utilisées à Paris et aux déchets générés sur le territoire parisien par ces marchandises (la majeure partie de ces émissions n'ont pas lieu sur le territoire parisien, ce sont des émissions dites indirectes).

Les marchandises vont des matériaux de constructions aux sacs de farine servant à confectionner les baguettes de pain en passant par le lecteur de DVD ou les meubles. Les émissions dues à l'élaboration des aliments (culture, élevage, industries agro-alimentaire) des repas consommés par les Parisiens et les travailleurs de

Paris représentent près de 70 % des émissions de ce poste. Les produits d'origine animale représentent la majorité de ces émissions. Les légumes produits sous serres chauffées ont également des niveaux d'émissions élevés comparés aux légumes d'extérieur ou de serres non chauffées. Les choix alimentaires ont un impact fort sur les émissions de gaz à effet de serre : manger moins de produits d'origine animale (notamment viande et fromage à pâte cuite) et privilégier les légumes de saison permettrait de diminuer très sensiblement ce poste.



Les autres secteurs Industries

Le poste *Industries* est largement dominé par les émissions de la Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU) qui représente près de 90 % des émissions du secteur. Cette compagnie permet à Paris de bénéficier d'une énergie moins carbonée que le fuel et que le gaz. L'augmentation de 7 % des émissions est une bonne nouvelle pour Paris car elle correspond à une augmentation d'une énergie thermique peu émettrice de gaz à effet de serre.

Espaces verts

Le poste *Espaces verts* représente le carbone stocké par les deux bois de Paris, considérés, selon le protocole de Kyoto, comme des forêts entretenues. Leurs 2 000 ha représentent seulement 11 000 tonnes stockées, mais si ces bois n'existaient pas, la ville continuerait à se développer sur ces terres et émettrait au minimum 1 million de tonnes de carbone supplémentaires.

Décembre 2011

Bilan des émissions de gaz à effet de serre de Paris

Les résultats globaux

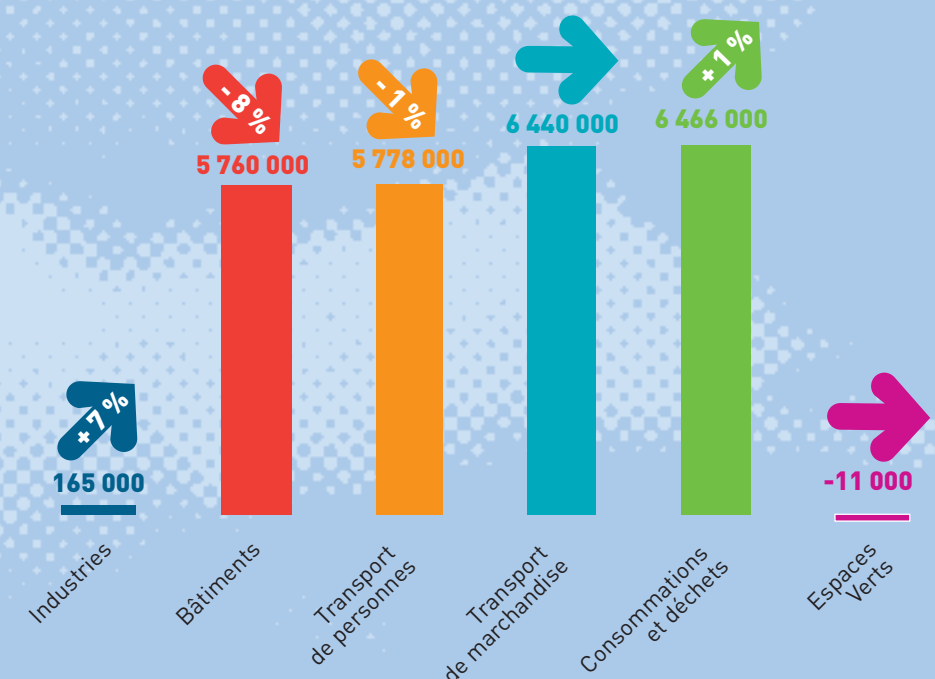
Le Bilan Carbone® 2009 de Paris fait apparaître **une baisse des émissions de 2 % par rapport à 2004**. Cette diminution est principalement due à la baisse des consommations énergétiques des bâtiments parisiens et à la diminution du trafic automobile dans et vers la capitale.

La transition du territoire est donc possible. Elle dépend de politiques volontaristes ambitieuses comme celle menée sur les déplacements depuis 2001. Le prochain bilan, prévu en 2014, permettra de mesurer les effets du Plan Climat de Paris. La diminution de l'empreinte carbone de Paris constitue un grand défi qui nécessite l'implication de chacun tant au niveau parisien que métropolitain.

BILAN CARBONE®
DE PARIS
ÉDITION 2009

24,6 millions
tonnes eq. CO₂

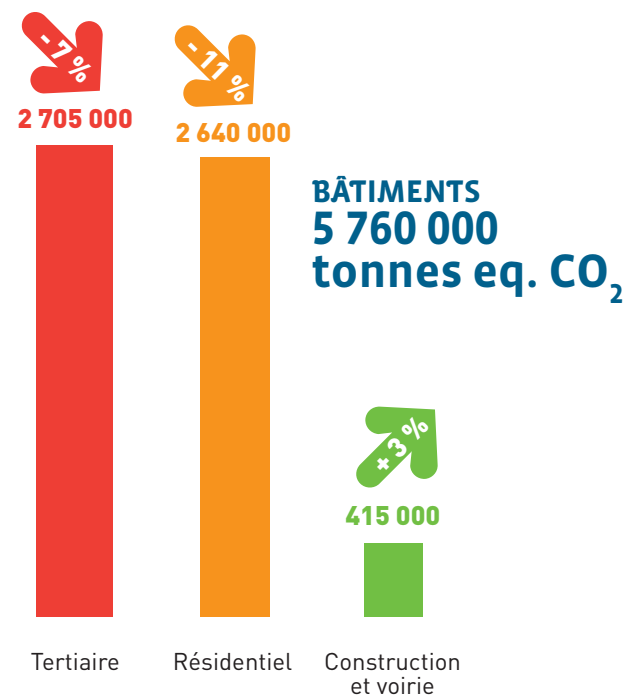
- 2 %
depuis
2004



Les secteurs clefs

Bâtiments

Le poste *Bâtiments* représente l'ensemble des émissions des consommations énergétiques des 100 000 immeubles parisiens, résidentiels et tertiaires (commerce, bureau, services publics...), et les émissions engendrées par les chantiers des nouvelles constructions. Les émissions sont en baisse de 8 % par rapport à 2004.



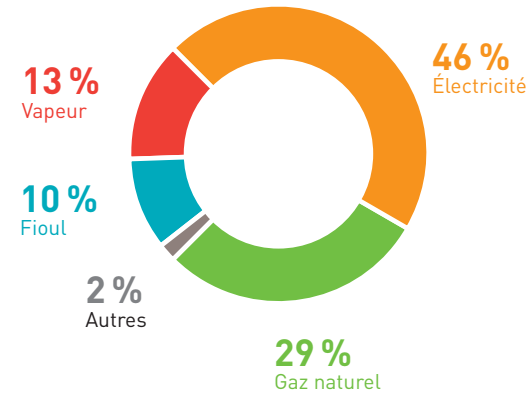
La consommation énergétique pour le chauffage baisse alors que la consommation de l'électricité augmente dans les deux secteurs résidentiel et tertiaire.

La hausse des consommations d'électricité est due au développement de la climatisation dans le tertiaire, et des nouveaux usages de confort pour le résidentiel (électronique, informatique...).

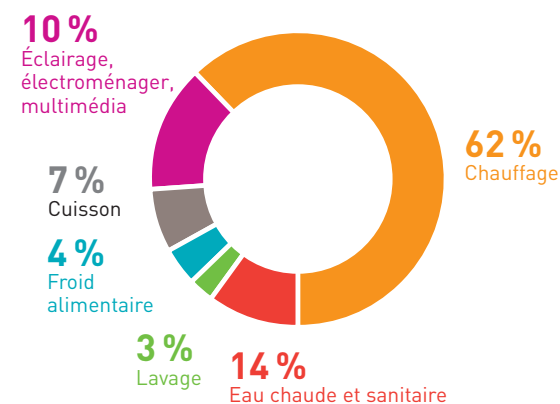
La baisse des consommations pour le chauffage est due à une combinaison de trois facteurs : la forte hausse des prix des énergies fossiles, une meilleure gestion des consommations et le début de travaux d'efficacité énergétique.

Autre facteur possible : l'augmentation de la précarité énergétique qui pousse les foyers, aux revenus les plus faibles, à arrêter le chauffage faute de pouvoir payer les factures.

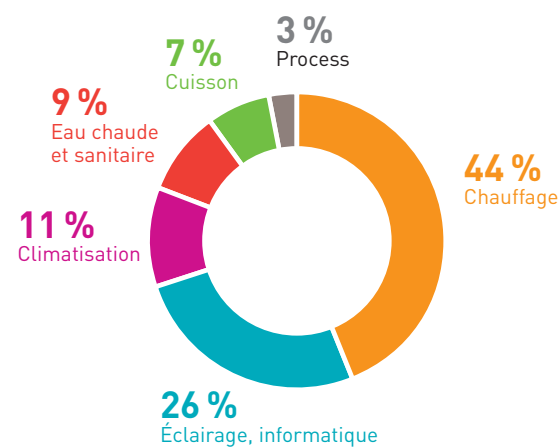
RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS PAR ÉNERGIE



LES USAGES DANS LE SECTEUR RÉSIDENTIEL



LES USAGES DANS LE SECTEUR TERTIAIRE



Transports de personnes

Le poste *Transports de personnes* comprend :

- les transports en commun routiers (bus) et ferroviaires (grandes lignes, banlieues, Métro, RER, Tram), utilisés par les Parisiens et les Franciliens pour leur mobilité quotidienne dans et vers Paris ;
- les taxis ;
- les véhicules individuels (voitures et deux roues) des Parisiens et des Franciliens dans Paris (déplacements Paris-Paris et circulation de transit) et vers Paris (depuis la petite ou la grande couronne) ;
- les déplacements en hélicoptère ;
- les transport en avion des Parisiens.

L'évolution globale est en légère baisse (- 1 %). Les émissions liées à l'utilisation du véhicule individuel sont en baisse de 4 %, dont 12 % pour la circulation automobile intra-muros. Cette diminution est le résultat de la politique volontariste de la Ville de Paris sur les transports.

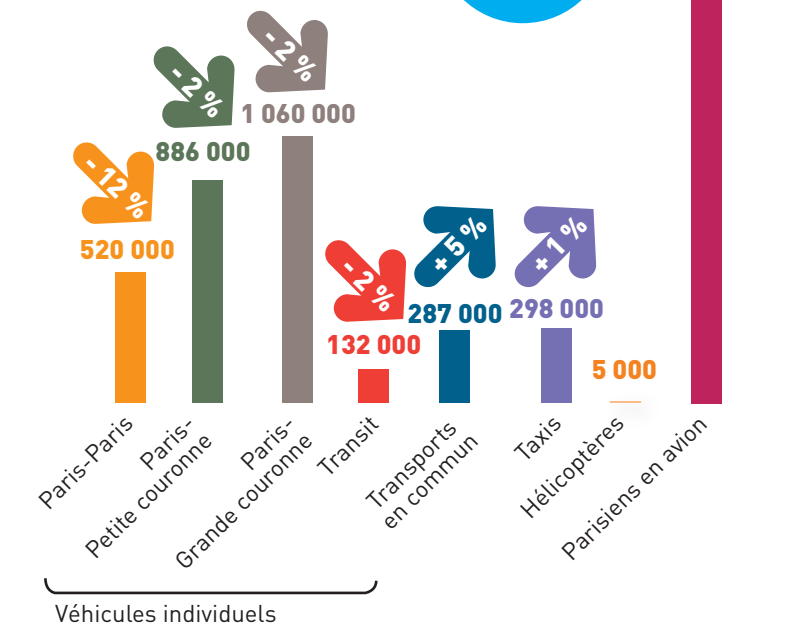
La hausse de 5 % des émissions des transports en commun s'explique par une augmentation de l'offre de service et un report des déplacements en véhicules individuels vers les transports en commun.

Il est à noter une légère hausse de 1 % des émissions de la flotte des taxis.

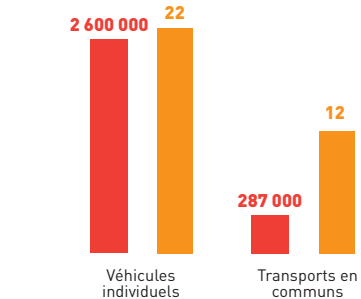
Les émissions du transport aérien des Parisiens ont été reconduites à l'identique de celles de 2004 faute de source de données fiables pour les faire évoluer.

TRANSPORT DES PERSONNES
5 778 000 tonnes eq. CO₂

- 1 % depuis 2004



■ émissions en tonnes eq. CO₂ ■ milliards de voyageurs.km



Transports de marchandises

Le poste *Transports de marchandises* indique les émissions dues au transport routier, fluvial, aérien et ferroviaire des marchandises (de la tomate à la tonne de béton en passant par le lecteur DVD et la paire de gants) utilisées ou commercialisées à Paris.

Si une forte majorité des marchandises circule par camion, l'impact du fret aérien, très émetteur de gaz à effet de serre n'est pas négligeable.

Les émissions et les tonnages transportés par le rail ou la voie d'eau sont très nettement plus faibles.

Le Bilan Carbone® 2004 s'appuyait sur des données parisiennes déjà anciennes redressées à l'aide de ratios nationaux.

Aucune donnée récente n'étant disponible au moment de la réalisation du bilan 2009, le poste 2004 a été reconduit à l'identique.